



RECRUTEMENT

La Communauté de Communes Creuse Grand Sud recrute

une ou un

Chargé(e) de mission GEMAPI

Poste basé à Felletin (23) à pourvoir courant été 2021

Contexte

Située au sud de la Creuse, au cœur de la France, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, qui regroupe 26 Communes et 12 300 habitants, bénéficie d'une qualité de vie privilégiée, de paysages préservés et d'un patrimoine bâti exceptionnel, propices au développement de différents projets professionnels et personnels.

La question de la préservation de l'environnement du territoire est une thématique majeure car elle constitue une véritable richesse locale. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI s'inscrit dans un projet de territoire qui vise un cadre de vie attractif et préservé.

Dans le cadre de ses activités, le service Environnement de la communauté de Creuse Grand Sud recrute un chargé de mission « GEMAPI » pour remplacer le départ d'un membre de l'équipe (*composée d'un directeur et deux chargés de missions*).

La mission générale consiste à coanimer, avec les autres membres de l'équipe et les partenaires, les programmes opérationnels des contrats de gestion de la ressource en eau « Creuse amont » et « Sources en action ».

Descriptif du poste

Missions

Sous la responsabilité du directeur du service et de la directrice générale des services, les missions porteront sur la mise en œuvre des actions des contrats : animation, coordination, suivi, diagnostic, etc.

L'animation technique sera dédiée à la réalisation d'actions de restauration, de gestion et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Activités

Les activités sont réparties au sein de l'équipe au regard de l'avancée des projets, des priorités, du calendrier et des besoins.

1. Animation du contrat de rivière Creuse amont 2018/2022

La Communauté de communes Creuse Grand Sud assure la coordination d'un outil multithématique dédié à la gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de La Creuse amont. Le projet associe 17 partenaires, dont 13 maîtres d'ouvrage, pour la mise en œuvre d'un programme prévisionnel de 3,5 millions d'euros. De plus, elle assure une maîtrise d'ouvrage mutualisée à l'échelle du périmètre hydrographique du projet pour le compte

des trois EPCI associés à la démarche.

En étroite collaboration avec le chef du projet, l'animateur sera chargé de la conduite et de la mise en œuvre des programmes annuels d'opérations du contrat Creuse amont. Il interviendra à ce titre sur le territoire et pour le compte des deux EPCI partenaires et associés au projet.

2. Animation du contrat territorial Sources en action 2017/2021

La Communauté de communes Creuse Grand Sud est l'un des partenaires de ce projet construit à l'échelle du bassin de la Vienne et elle porte un programme d'actions sur son territoire. Dans le cadre d'un étroit partenariat avec la chargée de mission en charge de ce projet, et dans une logique de mutualisation avec le programme du contrat Creuse amont, l'animateur apportera un renfort à la mise en œuvre des actions programmées.

La fin des cycles des contrats implique aussi la perspective d'un temps de travail nécessaire aux procédures de renouvellement.

L'animation consistera à assurer :

- ☒ La mise à jour et montage des programmations annuelles de travaux
- ☒ La concertation avec les propriétaires/bénéficiaires
- ☒ L'établissement des documents administratifs nécessaires (*conventions, autorisations, etc.*)
- ☒ La recherche des prestataires et l'établissement des marchés, la rédaction des cahiers des charges
- ☒ Le suivi des opérations réalisées
- ☒ Une assistance au montage et au solde des dossiers de demandes de subventions
- ☒ L'établissement des bilans d'opérations et rapports d'activités
- ☒ La réalisation d'un ensemble d'opérations menées « en interne » (*petits chantiers, animation territoriale, assistance à maîtrise d'ouvrage, etc.*)
- ☒ La réalisation des diagnostics nécessaires aux renouvellements des deux contrats
- ☒ Une contribution active à l'élaboration des projets de renouvellement des deux contrats

3. Contribution complémentaire aux activités du service environnement

Les activités du service environnement tendent à s'accroître et se développer tant en interne (*développement du SIG, transfert des compétences « eau », assistance au service urbanisme et tourisme, etc.*) que par le déploiement d'une ingénierie au service du territoire, notamment auprès des communes. Ainsi, l'animateur, au-delà du champ de la compétence GEMAPI, pourra être mobilisé pour apporter un renfort aux autres dossiers portés par le service Environnement. D'une manière générale, il est attendu un investissement dans la vie du service, une étroite collaboration avec l'équipe et les élus responsables, mais aussi avec les autres collègues de la communauté de communes et avec les différents partenaires.

Profil recherché

Formation / connaissances / compétences

Titulaire d'un diplôme BAC + 3 ou 4 minimum, ou de niveau supérieur, de formation scientifique dans le domaine de l'environnement, notamment de la gestion de l'eau et des espaces naturels,
Connaissances techniques générales dans les domaines touchant à la gestion des milieux naturels, aquatiques, agricoles, à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité et aux pratiques agricoles et rurales,
Compétences affirmées en animation et concertation avec différents types de publics sur les thématiques précisées ci-dessus,
Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, de la mise en œuvre des politiques environnementales et de la gestion des subventions publiques,

Permis b obligatoire,
Capacité physique à exercer des missions de terrain et petits chantiers,

Savoir-faire

Capacité rédactionnelle, de synthèse et de restitution,
Maîtrise de la communication interne et externe relative aux responsabilités confiées,
Maîtrise des outils bureautiques et gestion simple de données, aptitude aux outils numériques,
Maîtrise du SIG (QGIS, QFIELD),

Savoir-être

Sens du dialogue, de la diplomatie, du travail en équipe et bonne capacité relationnelle à déployer tant en interne qu'en externe avec l'ensemble des partenaires et acteurs associés aux projets,
Capacité à adopter une position professionnelle neutre et à prendre en compte des intérêts opposés,
Autonomie, capacité d'organisation et rigueur dans le travail : *qualité, contrôle, respect des délais, etc.*,
Souplesse et disponibilité,
Goût pour les travaux de terrain et d'observation (*suivi, diagnostic, état des lieux, concertation, etc.*)
Capacité d'organisation et autonomie professionnelle notamment pour le partage des missions terrain/bureau et pour optimiser le temps de travail et la mobilité,
Capacité à anticiper, à accompagner les évolutions et à la prise d'initiatives dans le cadre du projet,
Sens de l'intérêt général et esprit d'équipe,
Fiabilité,

Rémunération et conditions de travail

Poste à temps complet titulaire du grade de technicien territorial ou à défaut CDD (3 ans)
Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + CNAS
Poste de travail dédié avec moyens informatiques et de téléphonie
Disponibilité des véhicules du pool pour déplacements sur le territoire communautaire
Déplacements fréquents, missions sur le terrain en autonomie
Poste basé : Place Courtaud 23500 FELLETIN

Renseignements

Les candidatures (CV et Lettre de motivation) sont à adresser avant le 25 juin 2021 :

Première session d'entretiens prévue le 27 ou 28 juin 2021

Madame La Présidente, Communauté de Communes Creuse Grand Sud
34 b rue Jules Sandeau - 23200 AUBUSSON
Tél : 05 55 57 79 98

Pour postuler en ligne : louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
Copie au Vice-Président : l-heritier@orange.fr

Pour tout renseignement relatif à l'offre d'emploi, merci de prendre contact avec :

Louis Cauchy
Directeur du service Environnement SIG
Communauté de communes Creuse Grand Sud
Louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
05.32.09.19.81 – 06.49.92.12.50